

Programme de la formation du CAPAES organisé, en collaboration, par l'ITN et les FUNDP à partir de l'année académique 2003-2004

Préalable

Deux scénarios sont envisagés, selon que le candidat à la formation du CAPAES est titulaire ou non d'un titre pédagogique visé à l'article 9, §2 alinéa 1^{er} du décret du 8 février 1999 relatif aux fonctions et titres des membres du personnel enseignant des hautes écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française. Le scénario A concerne les candidats titulaires d'un de ces titres pédagogiques et le scénario B, les candidats non-titulaires d'un de ces titres.

Programme

Le programme de la formation du CAPAES se compose d'une part de la formation à caractère théorique et d'autre part de la formation à caractère pratique : de manière à intégrer les enseignements à caractère théorique aux enseignements à caractère pratique, des réunions de coordination entre les enseignants des deux établissements sont régulièrement organisées.

Les **FUNDP** assureront la formation à caractère théorique telle qu'elle est définie dans l'article 5 du « décret-CAPAES »

- pour un équivalent de 60 heures ou 72 périodes/étudiant pour le scénario A
- pour un équivalent de 120 heures ou 144 périodes/étudiant pour le scénario B.

Le programme de cette formation à caractère théorique est réparti sur deux cours.

1. Pédagogie des adultes

30 heures pour le scénario A
60 heures pour le scénario B

- a) Socio-psychologie du jeune adulte et de l'adulte
 - Identifier les caractéristiques psychologiques de l'adulte en situation d'apprentissage
 - Dégager des caractéristiques d'une pédagogie des adultes
 - Construire des grilles de lecture de situations de formation d'adultes
 - Cerner le concept de développement professionnel (point de vue psychologique et organisationnel) et ses implications par rapport à son propre parcours professionnel
 - b) Initier à la recherche en sciences de l'éducation et à ses méthodes
 - Analyser et dégager les implications pédagogiques d'une recherche en sciences de l'éducation,
 - Adopter une attitude critique par rapport à la recherche en sciences de l'éducation
 - Adopter une posture de recherche par rapport à la pratique éducative
 - c) Réflexions sur l'identité professionnelle en lien avec la constitution du dossier enseignant
 - Mieux expliciter son identité d'enseignant d'un point de vue organisationnel, personnel et professionnel
 - Repérer ses marges de liberté, ses contraintes, ses rôles dans différentes situations de formation
- 30h supplémentaires pour le scénario B*
- d) Techniques de gestion de groupe, dans et hors de la classe
 - Identifier les conditions d'un apprentissage collaboratif

- Concevoir des dispositifs pédagogiques qui favorisent l'apprentissage en groupe
- Animer et gérer des groupes d'apprentissage
- e) Les relations interpersonnelles dans un contexte d'apprentissage
 - Caractériser les relations interpersonnelles dans un contexte d'apprentissage
 - Développer et utiliser de façon critique des grilles de lecture des relations interpersonnelles dans des situations pédagogiques

2. Pédagogie de l'enseignement supérieur

30 heures pour le scénario A,
60 heures pour le scénario B

- a) Étude des processus d'enseignement et d'apprentissage adaptés à l'enseignement supérieur en ce compris l'utilisation pédagogique des technologies.
 - Maîtriser et mettre en œuvre dans des situations authentiques des grilles de lecture des apprentissages étudiants (apprentissage en profondeur, en surface, stratégique ; conceptions de l'apprentissage ; ...)
 - Identifier les principales caractéristiques de l'enseignement post-obligatoire et tracer des pistes d'amélioration des pratiques enseignantes qui y correspondent (animation et enseignement aux grands groupes, gestion de l'hétérogénéité liée à la politique du libre accès, accompagnement du jeune adulte dans la découverte de son nouveau métier d'étudiant, ...)
 - Développer une attitude critique par rapport à l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment en identifiant la plus-value pédagogique de ces techniques.
- b) Démarches d'évaluation de la qualité de l'enseignement
 - Comprendre les principes de base des démarches qualité qui se sont développées dans le supérieur ces dernières années, tant au niveau national qu'international.
 - Replacer ces démarches dans le contexte de crise de confiance entre la société et son enseignement supérieur.
 - Maîtriser les principales étapes d'une démarche qualité (du rapport d'auto-évaluation à l'utilisation des résultats de l'évaluation, en passant par l'élaboration d'indicateurs).
- c) Approche pédagogique du savoir scientifique
 - Identifier les principales conceptions du savoir scientifique que développent les étudiants à l'entrée du supérieur.
 - Mesurer l'impact de ces conceptions sur l'affiliation des étudiants.
 - Élaborer des dispositifs pédagogiques qui visent à faire évoluer ces conceptions en les rapprochant des conceptions du savoir telles qu'elles sont valorisées par l'enseignement supérieur.

30h supplémentaires pour le scénario B

- d) Facteurs de motivation et d'engagement dans le supérieur
 - Identifier les principales sources de motivation dans le supérieur.
 - Analyser les rôles respectifs du projet d'études, du projet professionnel et du projet de vie dans la dynamique des études.
 - Décoder des situations d'échec et d'abandon à l'aide des théories de l'engagement.
- e) Évaluation des apprentissages
 - Prendre conscience des principaux biais liés à l'évaluation des acquis des étudiants.
 - Élaborer une démarche systématique pour construire des examens aussi valides, fidèles et fiables que possible.
 - Mesurer l'impact des formes d'examens sur les apprentissages réalisés par les étudiants.

L'ITN – promotion sociale assurera la formation à caractère pratique telle qu'elle est définie dans l'article 6 du « décret-CAPAES »

- pour un équivalent de 20 heures ou 24 périodes/étudiant pour le scénario A
- pour un équivalent de 90 heures ou 108 périodes/étudiant pour le scénario B.

La formation à caractère pratique sera assurée en conformité aux unités de formation agréées en promotion sociale dans le cadre du CAPAES en fonction des deux scénarios envisagés :

- Scénario A : CAPAES – Formation pratique en Hautes Écoles pour titulaire d'un titre pédagogique (code 98 11 04 U36 D1) ;
- Scénario B : CAPAES – Formation pratique en Hautes Écoles pour non titulaire d'un titre pédagogique (code 98 11 03 U36 D1).



Institut Technique de Namur –
Promotion sociale



Facultés universitaires Notre-
Dame de la Paix

Le CAPAES à Namur *Programme*

Inscription à l'ITN

Inscription aux FUNDP



Programme commun

Scénario A (titulaires d'un titre pédagogique)	Scénario B (non titulaires d'un titre pédag.)
1. Formation à caractère théorique <ul style="list-style-type: none">▪ Pédagogie des adultes 30 h <i>FCAP 2003 – 30h dont 15h sont en option dès l'agrégation</i>▪ Pédagogie du supérieur 30 h <i>FCAP 2001 – 30h</i>	1. Formation à caractère théorique <ul style="list-style-type: none">▪ Pédagogie des adultes 60 h <i>FCAP 2003 – 30h</i> <i>+ Introduction : FCAP 2004- 30h</i>▪ Pédagogie du supérieur 60 h <i>FCAP 2001 – 30h</i> <i>+ Introduction : FCAP 2002 – 30h</i>
2. Formation à caractère pratique <ul style="list-style-type: none">▪ Accompagnement et analyse des pratiques, développement professionnel (ITN) 20 h	2. Formation à caractère pratique <ul style="list-style-type: none">▪ Accompagnement et analyse des pratiques, développement professionnel (ITN) 90 h
TOTAL 80 h	TOTAL 210 h



Institut Technique de Namur –
Promotion sociale



Facultés universitaires Notre-
Dame de la Paix

Le CAPAES à Namur *Modalités d'évaluation*

- Travail personnel intégré
- Préparatoire, voire « intégrable » au dossier professionnel